



J'ai choisi les relations industrielles dans le but de pouvoir harmoniser les relations de travail. Ce bac fait appel à plusieurs champs d'études, ce qui m'a permis d'ouvrir mes horizons.

Relations industrielles

VINCENT GIRARD BELLAVANCE, ÉTUDIANT AU BAC EN RELATIONS INDUSTRIELLES

L'École de relations industrielles de l'UdeM est l'un des deux plus grands établissements universitaires canadiens à donner un enseignement axé à la fois sur la gestion des ressources humaines, sur les relations collectives de travail et sur les politiques gouvernementales régissant le monde du travail.

Le travail : un monde en constante évolution

- > Devant la rareté appréhendée de main-d'œuvre et les départs massifs à la retraite, quelles stratégies adopter dans les organisations et les politiques publiques ?
- > Quelles mesures faut-il prendre pour attirer et retenir la main-d'œuvre ?
- > Comment innover en matière de développement des compétences, de gestion de carrière, de travail en équipe et de qualité de vie au travail ?
- > Comment appliquer adéquatement les lois du travail dans les organisations ?
- > Comment soutenir et gérer la diversité de la main-d'œuvre ?
- > Comment assurer à la fois l'équité et l'efficacité dans les organisations ?
- > Quelle incidence la mondialisation a-t-elle sur les lois du travail et comment les syndicats s'adaptent-ils aux nouvelles règles qui en découlent ?

Si ces questions vous intéressent, c'est le programme de relations industrielles que vous devez choisir !

> EXPLOREZ DAVANTAGE

eri.umontreal.ca

NOTRE PROGRAMME

[admissions]

● **Baccalauréat spécialisé en relations industrielles*** AUT. :

Le programme offre une solide formation pluridisciplinaire qui aborde les enjeux du monde du travail en gestion des ressources humaines, en relations du travail, en droit du travail, en santé et sécurité du travail, en sociologie et en psychologie du travail et des organisations.

Le programme permet également d'approfondir l'un des trois champs des relations industrielles.

- > **La gestion des ressources humaines** : comprend le recrutement, la sélection et la rémunération du personnel; la planification et la gestion des carrières; la gestion de la santé et de la sécurité du travail; la formation de la main-d'œuvre; la gestion des programmes d'équité en matière d'emploi; l'étude de la satisfaction professionnelle; l'élaboration d'activités pour améliorer la qualité de vie au travail.
- > **Les relations collectives de travail** : concernent notamment la préparation, la négociation et l'administration des conventions collectives; le règlement des litiges et des différends patronaux-syndicaux; l'amélioration du climat de travail; l'action syndicale; les aspects juridiques du lien d'emploi.
- > **Les politiques gouvernementales** : touchent à l'administration des lois et des programmes gouvernementaux ayant trait au travail et à l'emploi tels l'équité salariale, le développement des compétences de la main-d'œuvre, les normes du travail, les congés parentaux, l'accès à l'égalité en emploi.

* [programme contingenté]

VOS PERSPECTIVES D'EMPLOI

Dans les entreprises ou les organisations privées comme dans les organisations publiques, selon le domaine de spécialisation que vous aurez choisi, vous pourrez devenir conseiller :

- > en ressources humaines;
- > en recrutement et en sélection;
- > en formation;
- > en rémunération;
- > en relations de travail;
- > syndical.

Dans les ministères ou organismes gouvernementaux, vous pourrez travailler en tant que :

- > agent de recherche en travail et rémunération;
- > conseiller en évaluation et recherche;
- > conseiller en accès à l'égalité;
- > inspecteur en santé et sécurité du travail;
- > conseiller en gestion des ressources humaines.

Pour porter les titres de conseiller en ressources humaines agréé ou de conseiller en relations industrielles agréé, il faut être membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec. Lorsqu'il obtient son baccalauréat en relations industrielles, le diplômé y est admis automatiquement s'il en fait la demande.

OSEZ CONTINUER

Depuis quelques années, un nombre croissant de diplômés du 1^{er} cycle poursuivent leurs études aux cycles supérieurs afin d'être mieux préparés à des postes de direction ou de rang supérieur dans les organisations, voire à une carrière en recherche ou en enseignement postsecondaire. Les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat occupent des postes de professionnels, de gestionnaires ou de professeurs-chercheurs dans différents champs d'activités de la discipline.

ET ENCORE PLUS...

- > Cheminement *honor* qui facilite le passage vers les études de maîtrise.
- > Stage obligatoire, généralement rémunéré, d'une durée de quatorze semaines.
- > Passerelle DEC-BAC pour les diplômés d'une technique.
- > Nombreuses activités d'échanges avec les milieux professionnels, dont la Semaine des relations industrielles et des visites en entreprise.
- > Activités sociales et d'intégration organisées par l'association étudiante.
- > Présence d'entités de recherche de renommée internationale : la Chaire de recherche du Canada sur la mondialisation et le travail et le Centre de recherche inter-universitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT), ainsi que l'Équipe de recherche sur le travail et la santé mentale (ERTSM).
- > **L'un des avantages de notre baccalauréat est de donner accès simultanément aux titres professionnels régis par l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec.**



- > Cheminement international composé de cours spécialisés sur les enjeux internationaux du travail.
- > Possibilité de faire un stage optionnel crédité en France ou en Belgique pour se familiariser avec les pratiques de gestion et les relations professionnelles européennes.

Faculté des arts et des sciences